

AUDITEURS ASSOCIÉS ABG

Société de
COMMISSAIRES AUX COMPTES
Membre de la Compagnie Régionale
de Toulouse

ASSOCIATION SALIEGE

Siège social : 3 rue Bernanos 31130 BALMA

SIREN : 348 644 808

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31/08/2025



Mesdames, Messieurs les Adhérent(e)s,

I. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'ASSOCIATION SALIEGE relatifs à l'exercice clos le 31/08/2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'ASSOCIATION SALIEGE à la fin de cet exercice.

II. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} septembre 2024 à la date d'émission de notre rapport.

III. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Ces appréciations s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV. Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux Adhérents

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du Conseil d'Administration sur sa gestion et sur la situation morale et financière de l'Association et dans les autres documents adressés aux Adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

V. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'ASSOCIATION SALIEGE à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.



VI. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

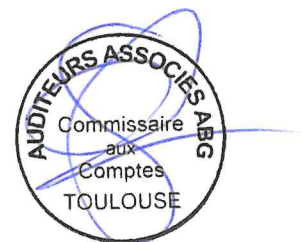
Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de l'association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à TOULOUSE,
Le 13 février 2026

AUDITEURS ASSOCIES ABG



Mme FAVAREL Fanny
Commissaire aux comptes

ANNEXE : Description détaillé des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/08/2025 12			Exercice N-1 31/08/2024 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Concessions, Brevets et droits similaires	27 261	23 967	3 293	3 100	194	6. 25
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains	75 000		75 000	75 000		
	Constructions	1 041 719	666 891	374 828	385 047	10 219-	2. 65-
	Installations techniques Matériel et outillage	2 512 883	2 215 796	297 088	226 327	70 760	31. 26
	Autres immobilisations corporelles	1 947 225	1 214 464	732 761	578 143	154 618	26. 74
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	15		15	15		
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts	66 616		66 616	66 616		
	Autres immobilisations financières	3 064		3 064	3 064		
	Total I	5 673 782	4 121 118	1 552 665	1 337 312	215 353	16. 10
Comptes de liaison Total II							
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	46 352		46 352		46 352	
	Avances et acomptes versés sur commandes	12 142		12 142	28 877	16 735-	57. 95-
	Créances (3)						
	Créances usagers et comptes rattachés	215 120	46 007	169 112	28 788	140 324	487. 44
	Autres créances	210 494		210 494	23 461	187 032	797. 20
Comptes de Régularisation	Valeurs mobilières de placement						
	Instruments de trésorerie						
	Disponibilités	3 646 068		3 646 068	3 446 890	199 178	5. 78
	Charges constatées d'avance (3)	181 383		181 383	122 304	59 078	48. 30
	Total III	4 311 558	46 007	4 265 551	3 650 321	615 230	16. 85
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)							
Primes de remboursement des obligations (V)							
Ecart de conversion actif (VI)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		9 985 340	4 167 125	5 818 215	4 987 632	830 583	16. 65

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/08/2025 12	31/08/2024 12	Euros	%
FONDS ASSOCIATIFS	Fonds propres				
	Fonds associatifs sans droit de reprise	3 870 214	3 870 214		
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves :				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées	148 672		148 672	
	Autres réserves				
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	776 905	148 672	628 233	422. 56
	Autres fonds associatifs				
	Fonds associatifs avec droit de reprise :				
	Apports				
	Legs et donations				
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs				
	Ecarts de réévaluation				
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	105 142	36 803	68 339	185. 69
	Provisions réglementées				
	Droit des propriétaires				
	Total I	4 900 933	4 055 689	845 244	20. 84
	Comptes de liaison				
	Total II				
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Provisions pour risques		79 124	79 124-	100. 00-
	Provisions pour charges				
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement				
	Fonds dédiés sur autres ressources				
	Total III		79 124	79 124-	100. 00-
DETTES (1)	Emprunts obligataires				
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	206 175	155 500	50 675	32. 59
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	453 842	497 952	44 110-	8. 86-
	Dettes fiscales et sociales	188 004	199 267	11 263-	5. 65-
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	69 261	100	69 161	NS
	Instruments de trésorerie				
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance				
	Total IV	917 282	852 819	64 463	7. 56
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	5 818 215	4 987 632	830 583	16. 65

(1) Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

917 282

Cabinet Claux & Boscar



COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/08/2025 12	Exercice N-1 31/08/2024 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue de Biens et Services	4 857 129	4 366 734	490 394	11. 23
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation	146 526	29 786	116 740	391. 93
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	151 220	48 785	102 435	209. 97
Collectes				
Cotisations	545	485	60	12. 37
Autres produits	983 418	975 366	8 052	0. 83
Total I	6 138 838	5 421 156	717 682	13. 24
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stock (marchandises)	46 352-		46 352-	
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)				
Autres achats et charges externes	2 899 317	2 873 490	25 828	0. 90
Impôts, taxes et versements assimilés	227 012	238 339	11 327-	4. 75-
Salaires et traitements	1 403 006	1 379 558	23 448	1. 70
Charges sociales	585 221	588 515	3 294-	0. 56-
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	282 861	247 277	35 584	14. 39
Sur immobilisations : dotations aux provisions				
Sur actif circulant : dotations aux provisions	2 977	17 258	14 281-	82. 75-
Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Subventions accordées par l'association				
Autres charges (2)	59 691	9 787	49 904	509. 88
Total II	5 413 733	5 354 225	59 508	1. 11
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	725 105	66 931	658 174	983. 36
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)	16 042		16 042	
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/08/2025 12	Exercice N-1 31/08/2024 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier				
Autres intérêts et produits assimilés	22 030	75 138	53 108-	70. 68-
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	22 030	75 138	53 108-	70. 68-
Charges financières				
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI				
2. Résultat financier (V-VI)	22 030	75 138	53 108-	70. 68-
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	763 177	142 069	621 108	437. 19
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	559	13 029	12 470-	95. 71-
Produits exceptionnels sur opérations en capital	22 872	12 609	10 264	81. 40
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total VII	23 431	25 638	2 207-	8. 61-
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	5 030	688	4 342	631. 02
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions				
Total VIII	5 030	688	4 342	631. 02
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	18 402	24 950	6 548-	26. 25-
Impôts sur les bénéfices (IX)	4 674	18 347	13 673-	74. 52-
Total des produits (I+III+V+VII)	6 200 342	5 521 932	678 410	12. 29
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX)	5 423 437	5 373 260	50 177	0. 93
Solde intermédiaire	776 905	148 672	628 233	422. 56
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs				
- Engagements à réaliser sur ressources affectées				
5. EXCEDENTS OU DEFICITS	776 905	148 672	628 233	422. 56

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	15
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	15
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	15
Permanence ou changement de méthodes	16
Informations générales complémentaires	16
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	17
Etat des amortissements	18
Etat des provisions	19
Etat des échéances des créances et des dettes	19
Evaluation des immobilisations corporelles	19
Titres immobilisés	19
Evaluation des matières et marchandises	20
Evaluation des créances et des dettes	20
Dépréciation des créances	20
Evaluation des valeurs mobilières de placement	20
Produits à recevoir	20
Détail des produits à recevoir	21
Charges à payer	21
Détail des charges à payer	22
Charges et produits constatés d'avance	22
Détail des charges constatées d'avance	23
Subventions d'équipement	23
Variation des capitaux propres	23
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Ventilation des subventions	24
Ventilation de l'effectif moyen	24
Valorisation des contributions volontaires	24
Honoraires des commissaires aux comptes	24
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Engagement en matière de pensions et retraites	25



NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

SOMMAIRE

page

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Produits et charges exceptionnels	26
Tableau d'affectation des résultats SEM	12



NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/09/2024 au 31/08/2025

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 5 818 215.47 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 6 154 880.10 Euros et dégageant un excédent de 776 904.80 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/09/2024 au 31/08/2025.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Les faits significatifs de l'exercice clôturé sont les suivants :

- l'augmentation du nombre d'élèves de 693 élèves en 2023/2024 à 719 élèves en 2024/2025
- ouverture de deux nouvelles filières : Bachelor - mbi et licence - cva

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

La provision pour risque et charge établi à la suite d'un litige social a été reprise en totalité suite à la fin du litige en septembre 2025.

Dans le cadre de la dotation 2024/2025, le montant accordé par la Région résulte d'un calcul unilatéral établi par la Région dans un contexte de désaccord sur le protocole financier 2025-2027. L'Enseignement catholique n'ayant pas validé cette méthode, une procédure contentieuse est actuellement en cours afin de faire expertiser les bases de calcul. Les montants versés ne traduisent donc pas une évolution négociée des tarifs, mais l'application d'une estimation régionale contestée.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de

ANNEXE

Exercice du 01/09/2024 au 31/08/2025

l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

L'association a pour activité de prévoir, de créer et de gérer des structures d'enseignement, d'hébergement et d'animation relevant statutairement de l'Enseignement Catholique du diocèse de Toulouse, permettant d'offrir des formations au-delà du niveau du baccalauréat.

Description des moyens mis en oeuvre :

L'association met en œuvre des moyens humains, matériels et pédagogiques adaptés afin d'assurer la qualité des enseignements.

- Personnel salarié Ogec : 35
- Personnel mis à disposition par l'Etat : 79
- Locaux scolaire : 7 336,18 m²
- Hébergement : 4 775,64 m²

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -



ANNEXE

Exercice du 01/09/2024 au 31/08/2025

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	22 701	4 560
Terrains	75 000		
Constructions sur sol propre	675 000		
Constructions sur sol d'autrui	264 006		
Installations générales agencements aménagements des constructions	44 710		58 003
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	2 348 951		163 932
Installations générales agencements aménagements divers	478 051		240 817
Matériel de transport	18 021		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 179 433		30 903
TOTAL	5 083 172		493 654
Autres participations	15		
Prêts, autres immobilisations financières	69 680		
TOTAL	69 695		
TOTAL GENERAL	5 175 568		498 214

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL		27 261	27 261
Terrains			75 000	75 000
Constructions sur sol propre			675 000	675 000
Constructions sur sol d'autrui			264 006	264 006
Installations générales agencements aménagements constr.			102 712	102 712
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		0-	2 512 883	2 512 883
Installations générales agencements aménagements divers			718 867	718 867
Matériel de transport			18 021	18 021
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		0	1 210 336	1 210 336
TOTAL		0-	5 576 827	5 576 827
Autres participations			15	15
Prêts, autres immobilisations financières			69 680	69 680
TOTAL			69 695	69 695
TOTAL GENERAL		0-	5 673 782	5 673 782

Informations sur les immobilisations décomposables
Immobilisations corporelles :
acquisition sur l'exercice 2015 des logements de fonction pour un montant total de 750 000 euros dont 75 000 euros pour le terrain et 675 000 euros pour le bâtiment.
Le bâtiment a fait l'objet d'une décomposition :
45% gros oeuvre
15% façade et étanchéité
20% installations IGT
20% agencements divers
Immobilisations non décomposables :
Appliquant une mesure de tolérance, l'association a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés



ANNEXE

Exercice du 01/09/2024 au 31/08/2025

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	19 601	4 366		23 967
Constructions sur sol propre		393 569	25 913		419 481
Constructions sur sol d'autrui		168 143	26 382		194 525
Installations générales agencements aménagements constr.		36 957	15 928		52 885
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	2 122 624	93 172			2 215 796
Installations générales agencements aménagements divers		31 898	53 107		85 005
Matériel de transport		18 021			18 021
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		1 047 444	63 994		1 111 438
	TOTAL	3 818 656	278 495		4 097 150
	TOTAL GENERAL	3 838 257	282 861		4 121 118
Ventilation des dotations de l'exercice		Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires
					Dotations Reprises
Autres immob.incorporelles	TOTAL	4 366			
Constructions sur sol propre		25 913			
Constructions sur sol d'autrui		26 382			
Instal.générales agenc.aménag.constr.		15 928			
Instal.techniques matériel outillage indus.		93 172			
Instal.générales agenc.aménag.divers		53 107			
Matériel de bureau informatique mobilier		63 994			
	TOTAL	278 495			
	TOTAL GENERAL	282 861			

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

Terrains et aménagements: 50 ans
Constructions : 10 à 30 ans
Installations techniques : 5 à 10 ans
Matériel et outillage : 3 à 15 ans
Matériel de transport : 5 ans
Matériel informatique : 3 à 10 ans
Mobilier : 3 à 20 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables d'origine.



ANNEXE

Exercice du 01/09/2024 au 31/08/2025

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	79 124		79 124		
TOTAL	79 124		79 124		

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	98 418	2 977	55 388		46 007
TOTAL	98 418	2 977	55 388		46 007
TOTAL GENERAL	177 542	2 977	134 512		46 007
Dont dotations et reprises d'exploitation		2 977	134 512		

La provision pour risque et charge établi a la suite d'un litige social a été reprise en totalité suite à la fin du litige.

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	66 616	0	66 616
Autres immobilisations financières	3 064	3 064	
Clients douteux ou litigieux	97 418	97 418	
Autres créances clients	117 701	117 701	
Divers état et autres collectivités publiques	162 045	162 045	
Débiteurs divers	48 449	48 449	
Charges constatées d'avance	184 088	184 088	
TOTAL	679 382	612 766	66 616

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	453 842	453 842		
Personnel et comptes rattachés	8 465	8 465		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	52 086	52 086		
Autres impôts taxes et assimilés	127 453	127 453		
Autres dettes	69 261	69 261		
Produits constatés d'avance	2 706	2 706		
TOTAL	713 813	713 813		

Les créances débiteurs divers sont également composés d'acomptes fournisseurs pour 17 882€.

Les autres dettes sont également composées des comptes clients pour 206 175€.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Titres immobilisés

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir

ANNEXE

Exercice du 01/09/2024 au 31/08/2025

compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des matières et marchandises

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances usagers et comptes rattachés	58 287
Autres créances	167 785
Disponibilités	18 406
Total	244 478



ANNEXE

Exercice du 01/09/2024 au 31/08/2025

Détail des produits à recevoir

	Montant
Aspect	32 180
SFR - avoir fact 05.24à08.25	5 740
Subvention travaux cloture	27 753
Forfait région	102 112
ifria 2024/2025	52 710
Intérêt courus	18 406
usagers factures repas	5 577
Total	244 478

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	210 034
Dettes fiscales et sociales	118 319
Total	328 353



ANNEXE

Exercice du 01/09/2024 au 31/08/2025

Détail des charges à payer

	Montant
- FNP abt /conso eau (06-08/25)	5 008
- FNP conso du 09.08 au 31.08.25	493
- FNP conso du 09.08 au 31.08.25	3 086
- FNP C&B mission 2025	18 787
- FNP Pac Social 08.25	1 218
- FNP CAC mission 2025	13 800
- FNP Gaz de Bordeaux 08.2025	1 444
- FNP Asso Grenelle loyer 24/25	31 508
- FNP travaux peinture	15 100
- FNP Icam	119 589
taxe foncière	109 282
IS	4 037
Carpa	5 000
Total	328 353

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	184 088
Total	184 088



ANNEXE

Exercice du 01/09/2024 au 31/08/2025

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Charges constat.d'avance			
- CCA Ecolab 09-12/2025	1 380		
- CCA BNP Paribas - loc copieur	2 500		
- CCA BNP Paribas - lLoc imprima	191		
- CCA TKE 09.2025	126		
- CCA St Christophe 09.24-04.25	308		
- CCA Lecèdre 09.25-03.26	515		
- CCA Meraki licence	993		
- CCA SSI 09.25-03.26	746		
- CCA Mevia 01.09-20.11/25	1 118		
- CCA Com Network 09-12.2025	1 838		
- CCA Datavenir 25/26	4 878		
- CCA Rnvlment Meraki 5 ans	23 664		
- CCA Datavenir Bitdefender 3ans	12 883		
- CCA Educintel - loc 1 an	2 311		
- CCA Compilatoio - abt 1an	1 044		
- CCA Woonoz projet voltaire 3an	5 933		
- CCA leasing zeendoc	835		
- CCA Com network - 1 year	492		
- CCA Com network - 3 year	4 395		
- CCA Mut St Christ. 09.25-08.26	14 116		
- CCA Mut St Christ. 09.25-08.26	5 188		
- CCA Scutum 09.25-01.26	223		
- Stock au 31.08.25 bt sbio	34 047		
- Stock au 31.08.25 cpge labo	26 452		
TF 2025	36 426		
Prevaly 2025	1 488		
Total	184 088		

Subventions d'équipement

Il s'agit de subventions d'investissements qui sont étalées sur plusieurs exercices.
Elles sont inscrites en fonds propres et reprises en produits exceptionnels de façon échelonnée, au rythme des amortissements des biens subventionnés.
Le montant de la quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice est de 22 872 euros.
Subventions inscrites sur l'exercice : 91 212 euros
dont Subventions sur l'exercice, financées par de la taxe apprentissage : 35 516 euros.

Variation des capitaux propres

Capitaux propres à la clôture de l'exercice N-1 avant affectations	3 907 017
Affectation de résultat à la situation nette de l'AGO	148 672
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice N	4 055 689
Apports recus avec effets rétroactif à l'ouverture de l'exercice N	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	4 055 689
Variation en cours d'exercice	
Variations des provisions réglementées et subventions d'équipement	68 339
Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice N avant AGO	4 124 028
VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE	68 339
dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice	0
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE HORS	
OPERATIONS DE STRUCTURE	68 339

ANNEXE

Exercice du 01/09/2024 au 31/08/2025

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation des subventions

Répartition par secteur d'activité	Montant
Forfait externat Etat	459 384
Forfait externat region	519 611
Total	978 995

Effectif moyen

	Personnel salarié
Cadres	15
Agents de maîtrise et techniciens	5
Employés	15
Total	35

Valorisation des contributions volontaires

Le nombre d'heures de bénévolat a été évalué à 24 heures pour cet exercice, hors CA et bureau.

Elles sont valorisées à 40 euros de l'heure, ce qui fait un total de 960 euros.

L'association n'est pas en mesure de valoriser la mise à disposition gratuites de salles.

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 13 800 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 13 800 euros



ANNEXE

Exercice du 01/09/2024 au 31/08/2025

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Une provision pour charge a été comptabilisée au titre de cet exercice pour 141 K€

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	
55 à 59 ans	6 à 10 ans	
45 à 54 ans	11 à 20 ans	
35 à 44 ans	21 à 30 ans	
moins de 35 ans	plus de 30 ans	
		141 202
Engagement total		141 202

Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 65 ans
- profil de carrière à décroissance moyenne
- turn over faible : 0%
- taux de croissance des salaires : 2% cadres et non cadres
- taux d'actualisation : 3,50%
- Taux de charges sociales patronales de 54.90% pour les cadres et 41.07% pour les non cadres
- Table de mortalité : table INSEE 2022-2024
- Méthode de calcul : rétrospective prorata temporis
- Epargne antérieurement constituée : 0
- Le départ intervient à l'initiative du salarié
- Convention collective : Enseignement privé indépendant

Passif social au 31 08 2025 : 141 202 euros

Prévisionnel départ à la retraite : 207 444 euros



ANNEXE

Exercice du 01/09/2024 au 31/08/2025

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Rentrées sur créances amorties	559	7714
- Quote-part subvention	4 569	777
- Quote-part taxe d'apprentissage	18 303	77781
Total	23 431	
Charges exceptionnelles		
- Pénalités	30	6712
- Condamnation	5 000	6718
Total	5 030	

